



## Fonds de Solidarité Logement **Aide à l'accès**

—> **Fiche pratique**

## L'aide à l'accès, c'est quoi ?

L'aide à l'accès, c'est une aide à l'installation et une garantie de loyer.

### → L'aide à l'installation

---

Je peux bénéficier d'une aide de 1 100 € maximum pour prendre en charge :

- le dépôt de garantie ;
- le 1<sup>er</sup> mois de loyer  
(selon la date d'entrée dans le logement – date indiquée dans le bail) ;
- l'assurance habitation.

### → La garantie de loyer du FSL

---

Je peux être aidé durant 3 ans pour payer mon loyer si je rencontre des difficultés (maximum 12 parts à charge de loyer). Une part à charge correspond au montant du loyer moins le montant de l'aide au logement versée par la CAF.

**Attention :** la demande d'aide à l'accès doit impérativement être transmise au FSL au plus tard 1 mois après l'entrée dans le logement.

## Sous quelles conditions ?

- J'ai des ressources inférieures à 2 RSA.
- Je rencontre une situation de mal-logement.
- J'accède à un logement décent et adapté à ma situation (loyer, superficie, typologie/nombre de pièces selon la composition de mon foyer...).

## Pièces obligatoires à fournir pour déposer une demande d'aide à l'accès

- ☐ Justificatifs des ressources complètes et détaillées des 3 derniers mois pour l'ensemble des membres du foyer (salaires, justificatifs versement pension de retraite + complémentaire retraite, indemnités journalières versées par la sécurité sociale...).
- ☐ Attestation CAF ou attestation MSA.
- ☐ Attestation de la mise en place du tiers payant par la CAF (versement de l'allocation logement au bailleur directement).
- ☐ Volet bailleur dûment complété.
- ☐ Bail signé (+ éventuel bail annexe).
- ☐ Etat des lieux signé si la typologie et la surface du logement ne sont pas indiquées dans le bail.
- ☐ Permis de louer et certificat d'hygiène si concerné.

- ☐ Justificatif de l'éventuel paiement du dépôt de garantie et du 1<sup>er</sup> mois de loyer par le locataire.
- ☐ RIB du bailleur privé s'il n'est pas connu par la CAF.
- ☐ Si la demande ne fait pas suite à un certificat de recevabilité, joindre le justificatif du logement quitté et/ou le justificatif selon la situation (détails des situations ci-dessous).

| Situations                                                      | Pièces à joindre                                                                                                                                                                                                |
|-----------------------------------------------------------------|-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <b>Handicap</b>                                                 | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bail (si non affiliation CAF).</li> <li>- Attestation de la MDPH ou APA GIR 1 à 4.</li> <li>- Note du travailleur social (si aucun aménagement possible).</li> </ul>   |
| <b>Sortie de détention</b>                                      | Attestation de sortie.                                                                                                                                                                                          |
| <b>Retour à l'emploi</b>                                        | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bail (si non affiliation CAF) ou attestation de domiciliation.</li> <li>- Attestation de l'employeur mentionnant le lieu de travail et la durée du contrat.</li> </ul> |
| <b>Victime de violences</b>                                     |                                                                                                                                                                                                                 |
| - Au sein du foyer                                              | Dépôt(s) de plainte.                                                                                                                                                                                            |
| - En dehors du foyer                                            | Mesure d'éloignement.                                                                                                                                                                                           |
| - En situation de prostitution                                  | Note sociale.                                                                                                                                                                                                   |
| <b>Sans domicile propre</b>                                     |                                                                                                                                                                                                                 |
| - SDF                                                           | Attestation de domiciliation.                                                                                                                                                                                   |
| - Hébergé                                                       | Attestation de l'hébergeur.                                                                                                                                                                                     |
| <b>Locataire en situation de perte irrémédiable de logement</b> |                                                                                                                                                                                                                 |
| - Expulsion                                                     | Avis d'expulsion.                                                                                                                                                                                               |
| - Congé pour vente                                              | Bail et courrier du bailleur.                                                                                                                                                                                   |
| - Séparation/locataire                                          | Bail et jugement ou courrier de l'avocat.                                                                                                                                                                       |
| - Séparation/propriétaire                                       | Acte de vente et jugement ou courrier de l'avocat.                                                                                                                                                              |
| <b>Hébergé en dispositif institutionnel</b>                     | Attestation d'hébergement de la structure.                                                                                                                                                                      |
| <b>Taux d'effort excessif</b>                                   | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bail.</li> <li>- Dernière quittance de loyer (mentionnant le loyer net).</li> </ul>                                                                                    |
| Logement insalubre                                              | Arrêté préfectoral (mentionnant l'insalubrité et l'interdiction d'habiter ou arrêté de péril).                                                                                                                  |
| Non décence<br>(suspension APL > 12 mois)                       | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bail.</li> <li>- Attestation CAF.</li> <li>- Rapport d'indécence.</li> </ul>                                                                                           |
| Sur occupation                                                  | <ul style="list-style-type: none"> <li>- Bail (mentionnant le nombre de pièces et/ou les m<sup>2</sup>).</li> <li>- A défaut : état des lieux.</li> </ul>                                                       |



## Où trouver les informations ?

En me rendant sur le site de la MEL  
[mesdemarches.lillemetropole.fr](https://mesdemarches.lillemetropole.fr)  
Habitat/Logement  
FSL -Demande de Fonds de Solidarité Logement

## MÉTROPOLE EUROPÉENNE DE LILLE

2 boulevard des Cités Unies  
CS 70043  
59040 Lille Cedex  
T. +33 (0)3 20 21 22 23  
■ [lillemetropole.fr](https://lillemetropole.fr)

